

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1869.

PRÉSIDENTE DE M. CHERBONNEAU.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2

Sont présents : MM. Cherbonneau, Sudré, Devoulez, Urbain, Ginsburg, Chabassière, Hassen ben Brimat, Watbledi, Sautayra, Neyrand, Durando.

M. le Président rend compte que M. René-Galles déclare ne pouvoir, en raison de ses occupations multipliées comme sous-intendant militaire, accepter les fonctions de Vice-Président. L'assemblée est donc invitée à procéder à son remplacement.

L'élection au scrutin secret donne pour résultat :

M. Sudré, Vice-Président, en remplacement de M. René-Galles ;

M. Neyrand, secrétaire adjoint, en remplacement de M. Sudré.

Sur la proposition de M. le Président, sont admis comme membres titulaires :

MM. Ch. Jourdan, Blasselle, F. Paysant, V. Berard et Colonel Playfair ;

Comme membres correspondants :

Mme V^e Loche, directrice de l'Exposition permanente d'Alger ;

M. Desprez, propriétaire et homme de lettres ;

M. Richebé, professeur d'Arabe à la chaire de Constantine ;

M. Lewis, professeur d'archéologie à l'Université de Londres ;

Mme de Lagrange, propriétaire à Fontainebleau ;

Latour fils, sculpteur à Alger ;

Comme membres honoraires :

MM. E Renan
 Guigniant
 Miller
 Waddington
 Egger
 Defrémery
 Dulaurier
 Guessard
 Littré
 Vicomte de Rougé
 De Saulcy

Membres de l'Institut.

Sur la proposition de M. Watbled, l'assemblée vote à l'unanimité une somme de 50 francs, qui sera prélevée sur le fond commun de la Société, pour souscription au monument funéraire à élever sur la tombe de M. Berbrugger.

M. le Président rend compte que M. Mac-Carthy, conservateur du Musée, lui a donné verbalement sa démission de membre de la Société.

La démission de l'auteur de la *Géographie de l'Algérie* est acceptée.

M. le Président expose que M. Chabassière a dressé une carte romaine de l'Algérie, contenant toutes les synonymies géographiques que les archéologues et les explorateurs ont restitué à l'histoire de l'Algérie.

De l'examen attentif de ce travail, les membres présents concluent qu'il y a opportunité à en favoriser la publication. Une somme de deux cents francs est allouée à notre confrère pour l'achèvement de ladite carte qui sera publiée dans un des prochains numéros de la *Revue africaine*.

M. le Président rend compte qu'il a été trouvé dans les cartons de M. Berbrugger un travail très complet de M. Bugnot, capitaine du génie à Djidjelly, et de M. le capitaine de Verneuil, du corps d'état-major, intitulé: Esquisses historiques sur la Mauritanie Césarienne et l'ol Caesarea (Cherchel); qu'il leur a demandé l'autorisation de reproduire cet ouvrage dans la *Revue africaine*.

M. le Trésorier rend compte que M. le Ministre de l'Instruc-

tion publique a envoyé un mandat de 400 fr. comme subvention à la Société pour l'exercice 1869. C'est une augmentation de 100 fr. sur l'exercice précédent.

L'assemblée vote des remerciements à M. le Ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à 5 heures.

Le Président,
A. CHERBONNEAU.

Le Secrétaire,
WATBLED.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1869.

PRÉSIDENTE DE M. CHERBONNEAU.

Sont présents : MM. Cherbonneau, Sudré, Devoux, Chabassière, Sautayra, Durando, Playfair, Ginsburg, Dr Maillefer, Watbled.

La question d'un local pour les archives de la Société et ses réunions mensuelles est agitée. M. le Président Cherbonneau met à la disposition de la Société une pièce vide du collège impérial arabe. Cette offre est acceptée, en attendant que les finances de la Société permettent de louer un local convenable.

Sur la proposition de M. le Président sont admis comme membres de la Société :

MM. Mourland, capitaine d'état-major, membre résident.

Robin, interprète militaire à

Tizi-Ouzou,

Gay, médecin de colonisation

à Montenotte,

} Membres correspondants.

M. le capitaine Mourland met à la disposition de la Société un travail fort intéressant, intitulé : *Le Hodna ; étude sur les travaux hydrauliques des Romains*, et il en autorise la publication totale ou partielle, dans la *Revue africaine*.

Des remerciements à M. Mourland sont votés à l'unanimité.

M. Chabassière annonce que sa carte romaine de l'Algérie a été achevée par lui-même ; que, par conséquent, l'allocation de 200 fr. votée par la Société dans sa précédente séance est désormais sans objet et qu'il n'entend pas en profiter.

Des remerciements à M. Chabassière sont votés à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Sudré, on décide que les 200 fr. disponibles par le refus de M. Chabassière seront affectés au tirage de 400 exemplaires de ladite carte, sur lesquels seront servis les membres de la Société. Les exemplaires restant seront remis à M. Chabassière, auquel il appartiendra d'en disposer suivant ses convenances.

Lecture est donnée de diverses lettres de MM. le général Leboeuf, ministre de la guerre, le maréchal de Mac-Mahon, Gouverneur général, Sarlande, maire d'Alger, qui remercient la Société de l'envoi gracieux de la carte romaine de M. Chabassière, et manifestent tout l'intérêt avec lequel ils ont pris connaissance de ce travail.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le capitaine Bugnot, qui annonce la découverte, aux environs de Djidjelly, de pièces d'or appartenant à l'époque Byzantine.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Dr Reboud, qui fait part à la Société de la publication par l'autographie de la collection complète des inscriptions libyques trouvées en Algérie.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante qu'il a adressée, au nom de la Société historique algérienne, à M. le Maire d'Alger.

Alger, 15 septembre 1859.

Monsieur le Maire,

La Société historique algérienne, désireuse de rendre un dernier hommage à son fondateur, au savant qui, pendant 14 ans, a présidé à ses travaux avec tant de talent et de distinction, a pris l'initiative d'une souscription publique pour la pose d'une pierre funéraire sur la fosse de feu Adrien Berbrugger, conservateur du Musée d'Alger et colonel de la Milice.

Cet appel a été entendu et toutes les classes de la population ont apporté leur obole de sympathique souvenir à celui qui ne

fut pas seulement un savant, mais aussi un bon citoyen et un fils dévoué de l'Algérie.

Conservateur du Musée ou colonel de la milice, journaliste ou archéologue, qu'il suive les deux expéditions de Constantine et en partage tous les dangers ou qu'il précède nos colonnes expéditionnaires dans le Sud en posant, au péril de sa vie, les premiers jalons de l'exploration du Sahara, Nous voyons Berbrugger pendant 35 ans, consacrer toutes les ressources de sa haute intelligence, toutes les forces vives de son dévouement patriotique à une seule passion, à son amour pour l'Algérie.

Berbrugger n'était point poussé par le mobile qui fait agir la plupart des hommes, le désir de la fortune. S'il avait eu l'ambition de la richesse, certes il aurait trouvé bien des occasions de la satisfaire. Mais comme la recherche de la fortune est le plus grand ennemi du travail, Berbrugger est mort pauvre !

A tous ces titres, Monsieur le Maire, la Société historique algérienne a espéré que la municipalité d'Alger voudrait bien accorder la concession gratuite du terrain sur lequel sera élevé le monument funéraire dans le cimetière de St-Eugène. C'est ainsi que la ville viendrait elle-même joindre son témoignage autorisé à l'hommage public rendu au savant Bibliothécaire, au dévoué colonel de la milice, au citoyen qui a laissé à tous ses contemporains le plus noble exemple du dévouement et du travail.

J'ai l'honneur, etc., etc.

M. le Trésorier rend compte que la souscription publique ouverte pour le monument funéraire a dépassé 1,100 fr.

M. Watbled rend compte que MM. Latour père et fils, sculpteurs à Alger, ont été chargés de l'érection dudit monument, sur leur offre d'en faire gratuitement toute la partie artistique, ainsi que la gravure de l'inscription.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Président,
A. CHERBONNEAU.

Le Secrétaire,
WATBLED.

Lettre de M. L. C. Féraud au Président.

Constantine, le 31 août 1869.

Nous possédons une cinquantaine d'inscriptions funéraires recueillies dans les parties du Coudiat-Ali où s'élèvent de nouvelles constructions. A l'envoi de ces épitaphes je joindrai une note sur la statuette de Bacchus qui a été retirée des fondations de la maison de Si-Hamouda, rue Impériale. Ce spécimen de l'art grec a échappé à la destruction, comme par miracle. Vous voyez dans quel état nous sont parvenues les statues dont la ville de Constantine se faisait honneur.

Lettre de M. L. C. Féraud au Président.

Constantine, le 16 novembre 1869.

Trois nouvelles inscriptions latines ont été exhumées par suite des travaux de terrassement exécutés entre le Télégraphe et la porte Valée (rue impériale). Vous en recevrez des estampages. Mais là ne se bornent pas les découvertes de la semaine. Il nous est venu de Bougie une très-belle inscription qui fixe le nom de l'ancienne *Tubusuptus* (Tiklat) sous la forme de l'ethnique *Tubusuctitana*.

Dans peu de temps, on démolira la caserne des Janissaires pour construire un théâtre sur l'emplacement. J'espère que nous trouverons parmi les matériaux quelques débris de l'antiquité.